



Le syndicat mixte du Parc naturel régional du Haut Languedoc recrute :

**Un chargé de projet pour la rédaction de la Charte (H/F)
Sous la forme d'un « Contrat de projet » selon le Code général de la fonction publique**

Domaines d'activité : Administration publique

Filière : **Administrative**

Catégorie : **A**

Grade : Attaché territorial

Rémunération : Rémunération statutaire et régime indemnitaire

Lieu de travail : **Maison du Parc à Saint-Pons de Thomières (34220)** – Commune de 1979 habitants

Site internet : www.parc-haut-languedoc.fr

Emploi temporaire, mission de 2 ans, à temps complet (35h00/semaine) à pourvoir par un agent contractuel de la fonction publique sous la forme d'un **contrat de projet**.

Date limite de réception des candidatures : 20 février 2023 à 12h00

Poste à pourvoir à compter du : 1^{er} mars 2023

Contexte et finalités générales du poste

Un Parc naturel régional (PNR) est un territoire rural habité reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine.

La charte d'un PNR est le contrat qui concrétise le projet de protection et de développement de son territoire pour une durée de 15 ans sur le territoire classé (décret du Premier Ministre). Pour le Haut-Languedoc, l'échéance de classement est 2027. Cette charte doit donc être révisée afin de pouvoir demander le renouvellement du classement du territoire en PNR. La procédure de révision fait l'objet d'une réglementation spécifiée dans le code de l'environnement.

Elle inclue une phase de concertation et de construction locale du projet de territoire, avant d'être soumis à différents avis et validations. La concertation est réalisée sur la base d'études préalables qui permettent d'établir un diagnostic de territoire, d'une évaluation de la mise en œuvre de la Charte précédente et d'une évaluation de l'évolution du territoire depuis 2012, date du précédent classement.

L'animation de la concertation sera réalisée par un intervenant extérieur.

L'évaluation de la mise en œuvre de la Charte, le recueil des indicateurs d'évolution du territoire, la majeure partie du recueil des données de base pour les études préalables sont réalisés en interne (chargée de missions évaluation et SIG et chargé d'étude cartographie SIG principalement, chargés de mission thématiques).

La chargée de mission évaluation et SIG a en charge avec la direction le suivi de la procédure dans son ensemble.

Le chargé de projet a en charge la rédaction de l'état des lieux et du diagnostic, la formalisation des stratégies et enjeux ainsi que l'écriture de la 1^{ère} version finalisée de la Charte (orientations, mesures, ...).

Missions principales

Sous l'autorité des élus du Parc et de la direction, en lien avec l'équipe technique :

- Il rédige l'état des lieux et le diagnostic de territoire, en lien avec les chargés de mission concernés
- Il collecte auprès des partenaires les informations non disponibles en interne et les intègre dans le diagnostic
- Il participe aux actions de concertation prévues pour faire la synthèse de leurs contributions à la révision
- Il met en forme les enjeux issus de la concertation et du diagnostic
- Il rédige les stratégies orientations et fiches mesures répondant aux enjeux validés
- Il participe à la détermination du contenu du plan de Parc
- Il participe aux différentes instances de pilotage de la révision de la Charte et les co-anime

Il est capable d'identifier à chaque étape de son travail les éléments techniques et politiques nécessaires à la révision de la Charte.

Son profil :

Compétences et diplômes requis :

- De formation supérieure (*Bac +5*) dans le domaine de l'aménagement et du développement territorial
- Connaissance dans la conception, le montage, le management et l'évaluation de projets
- Connaissance du fonctionnement des Parcs naturels régionaux, et de façon plus générale des collectivités publiques territoriales
- Fonctionnement, logiques, enjeux et acteurs de l'économie et du développement local et durable
- Connaissances de la procédure de révision de Charte
- Première expérience professionnelle souhaitée dans le domaine ou à défaut connaissances approfondies.
- Expérience exigée dans la rédaction de documents stratégiques

Savoir-faire opérationnels :

- Techniques relationnelles
- Animation de réunions
- Suivi de prestations externes
- Coordonner et mobiliser des équipes et des partenaires
- Structurer et organiser la réalisation d'un projet
- Rendre compte de l'avancement des travaux
- Aptitudes rédactionnelles (synthèse)
- Maîtrise des outils bureautiques
- Maîtrise des outils SIG si possible (bases à minima)

Qualités et aptitudes

- Capacité à comprendre le territoire et ses acteurs
- Capacité à articuler des logiques complémentaires (économique, technique marketing, budgétaires, ...)
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Initiative, adaptabilité et réactivité
- Travail en équipe et en transversal
- Disponibilité
- Sens du contact et des relations

Ce poste nécessite des déplacements fréquents dans le territoire du Parc, en région Occitanie et au niveau national (Massif Central et Paris).

Capacité d'autonomie, force de proposition le(a) candidat(e) est prêt(e) à s'intégrer et à interagir au sein d'une équipe pluridisciplinaire en étroite coordination avec le directeur et les élus du Parc naturel régional.

Contact pour le poste :

Faire parvenir une lettre de motivation avec curriculum vitae à

Monsieur le Président du Parc naturel régional du Haut-Languedoc
1 Place du Foirail – BP 9 - 34220 SAINT PONS DE THOMIERES
Tél. 04 67 97 38 22 – e.mail : secretariat.general@parc-haut-languedoc.fr